



# LIGUE DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc  
Siège social : chez Monsieur Jean Pierre Greciet  
11 Rue Dodds – 29200 BREST

Site Internet : <http://www.tiralarc-bretagne.fr>



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

CHAVAGNE – 27 Février 2011

Ouverture de séance 09H30

**Présents :** LAMBALLE – LOUDEAC – PAIMPOL – PLOEUC SUR LIE – PLOUMILLIAU PLOULECH – SAINT AGATHON – BREST – CONCARNEAU - GUILERS – LANDIVISIAU - LOGONNA DAOULAS – QUERRIEN - QUIMPERLE – RIEC SUR BELON – ST POL DE LEON – BETTON – CHAVAGNE - DINARD – FOUGERES - HEDE - RENNES CHR - LIFFRE – PLEUMEULEUC - CIE RENNES – RETIERS - ST AUBIN D'AUBIGNE – SAINT AUBIN DU CORMIER - ST JACQUES DE LA LANDE - ST JOUAN DES GUERETS – VERN SUR SEICHE - VITRE – AURAY - CLEGUEREC – JOSSELIN – LA VRAIE CROIX – LORIENT ASAL – PEAULE - PEILLAC - - PONTIVY – SURZUR - VANNES

**Excusés :** PORDIC - BRIEC - PLOUGASNOU - PLOURIN LES MORLAIX - QUIMPER – SAINT RENAN – TREMEOC - CESSON SEVIGNE – QUEVEN - ARZAL

**Absents :** LANNION - DINAN – PLESLIN TRIGAVOU - FREHEL – PLENEUF VAL ANDRE - QUINTIN - SAINT BRIEUC – ST QUAI PORTRIEUX – BOHARS - CHATEAUNEUF DU FAOU – CROZON - - GUIPAVAS – PLOBANNALEC LESCONIL – PLOGASTEL ST GERMAIN - PLOUEDERN - PLOUNEOUR TREZ - SAINT MALO - BECHEREL – CANCALE – CHATEAUBOURG - GUICHEN – REDON – DOMLOUP – THORIGNE FOUILLARD ACIGNE – TINTENIAC - VEZIN - BADEN – KERVIGNAC – LOCHRIST – LORIENT PL - MALESTROIT – SARZEAU - PLOERMEL – PLOUHINEC - ILE D'ARZ –

**Nombre de voix pour la ligue : 306    Nombre de voix des clubs présents : 173**

## ACCUEIL DU PRESIDENT

### *Le mot du Président, Jean Pierre GRECIET*

Jean Pierre GRECIET, ouvre l'assemblée générale en souhaitant la bienvenue à tous les participants et débute cette 36<sup>ème</sup> assemblée par une minute de silence à la mémoire des parents et amis qui nous ont quitté au cours de l'année écoulée. Le président de la Ligue remercie vivement le club de Chavagne, Jacques MONTULE le président et Alain BLONDEAU, membre du comité directeur de la Ligue pour l'accueil de cette assemblée.

Il rappelle que cette assemblée n'est pas électorale mais qu'il sera procédé à la fin de l'assemblée au vote à bulletin secret pour les représentants de la Ligue de Bretagne à l'assemblée générale de la FFTA qui aura lieu à Paris le 26 mars prochain. La ligue de Bretagne doit avoir un minimum de 4 élus. Suite à l'appel de candidature qui a été envoyé avec les convocations qui vous ont été adressées le 2 février 2011, je vous propose de voter pour élire quatre candidats plus un suppléant pour une éventuelle indisponibilité de dernière minute de l'un des titulaires.

### Sportif :

- L'effectif en Bretagne est actuellement de 3623 licenciés dont 41 % de jeunes et 19,62 % de femmes. Nous avons une progression de 2.49 % ; cette progression est le fruit du travail de qualité réalisé dans les clubs. La moyenne des archers par club a encore légèrement progressé passant de 42 archers en 2009, elle atteint à présent 42.13 archers en moyenne alors que la moyenne nationale se situe à 39.4 archers.
- La population féminine a légèrement progressé mais nous sommes toujours loin de la moyenne nationale.
- L'Equipe Technique Régionale (ETR) fonctionne toujours bien. Elle est coordonnée par le Conseiller Technique Fédéral, Pierrick LEPARC, et animée également par Sébastien DURANTET et Wilfried VALY. Dans les départements, les équipes techniques départementales (ETD) continuent à œuvrer et préparent les jeunes à la pratique du FITA. Nous avons atteint la première place des ligues de France pour le nombre de jeunes (101) ayant participé à un minimum de 3 FITA. Le stage de Pâques organisé à Rennes concourt à cette place car il permet aux jeunes d'atteindre et souvent de dépasser cet objectif de 3 concours FITA. La mise en place des clubs formateurs n'aura pas d'impact sur les ETD et l'organisation en place, les deux filières étant complémentaires et doivent permettre à tous les jeunes de progresser quelque soit leur club.
- Les clubs formateurs : c'est une réponse à une attente du Ministère (activités sportives auprès des jeunes ; parcours de l'excellence sportive (PES). La gestion de ce label est effectuée par la Direction Technique Nationale. Un classement avec des critères définis permettra un soutien financier et individualisé. Si les critères pré-établis sont appliqués seuls 6 clubs en France rempliraient toutes les conditions (jeunes pratiquant le FITA avec des performances significatives). Afin de permettre à plus de clubs de s'engager dans cette démarche, sept clubs bretons ont été invités à une réunion de présentation à Paris (Rennes, Logonna-Daoulas, Guilers, Dinan, Chavagne, Vézin Le Coquet et Fougères) ; ces clubs auxquels ont été rajoutés St Pol de Léon et Lamballe vont faire l'objet d'une étude pour connaître leur fonctionnement et leur désir de s'engager dans des démarches pour former des jeunes au FITA et obtenir le label « Ecole de tir à l'arc Français ».

- Sur le plan des résultats, la Bretagne est toujours bien placée ; nous avons obtenu 28 médailles dont 2 par équipe aux différents championnats de France en 2010.
- La mise en place d'un championnat de Ligue par équipe Jeunes dissocié du Ligue Jeunes individuel sera étudiée.

#### Trésorerie :

- Nos finances sont saines. Le bilan de l'année 2010 et le budget prévisionnel sont présentés par le trésorier Didier BRANLANT. Au 31 décembre notre solde de trésorerie (déduction faite des chèques en cours d'encaissement) et de 43 621.79 euros.
- Le bilan de l'année 2010 et le budget prévisionnel sont soumis au vote de l'assemblée.

Nombre de suffrages : 173      Pour : 173      Abstention : 0      Contre : 0

L'état de la trésorerie et les bilans figurent dans les pochettes remises à chaque club présent.

#### FFTA - DRDJS – Conseil Régional de Bretagne :

Nos partenaires nous apportent leur soutien :

- Nous avons obtenu 13700 euros du CNDS, et 2625 euros (875€ reliquat 2009 et 1750€ convention 2010) pour la convention Ligue FFTA.

Ces aides sont soumises à la présentation de projets pluriannuels, de convention avec un suivi permanent de nos différentes actions.

#### L'arbitrage :

Le nombre d'arbitre a fortement progressé au cours des dernières années ; ce sont actuellement 78 arbitres fédéraux qui sont licenciés en Bretagne. La situation par département est présentée par Marie Pierre ROGUE, PCRA. Si le nombre d'arbitre est très satisfaisant, le manque d'arbitre de parcours est évident. Il faut donc privilégier des formations pour des arbitres de parcours et/ou inciter les arbitres option FITA à préparer d'autres modules.

#### Formation :

Au cours de l'année, plusieurs formations ont été organisées. L'examen d'entraîneur 1 a obtenu 100 % de réussite. Pour le diplôme d'entraîneur 2, 5 candidats (sur 8) ont obtenu leur diplôme. Les formations CQP ont également été validées pour tous les candidats.

#### Structuration – Label :

Une nouvelle campagne de label a été clôturée en janvier. Le calendrier de la prochaine campagne est présenté et un récapitulatif des campagnes et des clubs bretons labellisés est inséré dans les pochettes remises à chaque club présent.

- Rappel, le référent Ligue est Jean-Pierre LALOUER.

### Développement

Dans le cadre de l'aide au développement, le comité directeur de la Ligue a décidé d'intervenir dans la structuration des clubs en offrant :

- L'outil Dirig'Club à chaque club qui ne le possède pas
- Le triptyque sur l'entraînement aux clubs qui ont Dirig'Club et qui ne l'ont pas eu par la FFTA (les clubs label Or et Argent en ont reçu un de la FFTA)

### Bureau de Ligue

- Félicitations et remerciements aux membres du bureau de Ligue qui font toujours un excellent travail.

### **CSR – JEUNES –NATURE**

Le CTF, Pierrick LEPARC excuse l'absence de Jean-Pierre LALOUER et présente le compte rendu de la commission sportive régionale.

Présentation d'un diaporama résumant l'ensemble des résultats et les statistiques (documents dans la pochette remise à chaque représentant de club).

Chaque médaillé aux différents championnats de France a reçu de la Ligue une aide à la performance.

Le Président de Ligue, Jean-Pierre GRECIET, remercie le CTF, Pierrick LEPARC pour son travail.

### **ARBITRES :**

Marie Pierre ROGUE, présidente de la commission régionale des arbitres (PCRA) commente un diaporama de la situation du corps arbitral en Bretagne.

## COMMISSION MEDICALE :

Marianne GRIJOL, médecin fédéral rappelle qu'il appartient aux présidents de clubs d'attirer l'attention de leurs archers sur l'utilisation de médicaments pouvant entraîner un contrôle anti-dopage positif. Chaque archer se doit de prévenir son médecin avant toute prescription qu'il est un sportif et peut être soumis à un contrôle anti-dopage.

---====oOo=====

### *Election pour les représentants de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFTA*

Suite à l'appel de candidature figurant sur la convocation à l'assemblée générale en date du 2 février, cinq personnes ont fait acte de candidature dans les délais réglementaires. Comme proposé tout à l'heure, nous allons élire au minimum quatre personnes et un suppléant, il va donc être procédé au vote. Ce vote est à bulletin secret. Le nombre de bulletin distribué est proportionnel au nombre de licenciés des clubs arrêté à la date du 31 août 2010. La liste des candidats figure sur les bulletins dans l'ordre alphabétique.

A l'issue du vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de voix pour la ligue : 306

Votants : 173

Ont obtenus :

Titulaires :

BAZARD Michel : 173

GRECIET Justine : 173

LALOUER Jean Pierre : 173

SALAUN-LE BAUT Monique : 173

Suppléant

LEPARC Pierrick : 173

Les quatre représentants et le suppléant sont tous élus.

Fin de l'assemblée à 12h30

Le Président : JP. GRECIET

La Secrétaire : M. SALAUN-LE BAUT





## Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc

## BILAN 2010

N° Compte		RECETTES	DEPENSES
7561000	Licences du 01/01 au 31/12	47 469,76 €	
7562000	Convention FFTA / LIGUE	2 625,00 €	
7410000	CNDS	13 700,00 €	
7064000	Etudes ( Entr. 1, CQP.... )	3 200,00 €	
7680000	Autres produits (intérêts livret)	195,88 €	
		<b>67 190,64 €</b>	

6064000	Fournitures administratives		1 118,98 €
6156100	Informatique		1 760,73 €
6234000	Récompenses ( coupes, médailles)		536,24 €
6251000	Déplacement des bénévoles		8 158,64 €
6252000	Déplacement cadre technique		2 944,76 €
6253000	Hôtel restaurant des bénévoles		6 323,38 €
6254000	Hôtel restaurant cadre technique		848,65 €
6255000	Frais ETR dplt Cadre technique		649,80 €
6255010	Achat matériel ETR		585,61 €
6255020	ETR concours( C )		14 099,43 €
6255100	CSR		899,00 €
6255110	Aide à la performance		3 013,11 €
6255120	Aide championnat de Ligue		1 350,00 €
6255400	Arbitrage ( B )		11 623,61 €
6258000	Aide club accueil ETR et Formation		1 800,00 €
6260000	Location salle		180,00 €
6263000	Affranchissement		309,35 €
6265000	Téléphone		483,76 €
6265010	Abonnement internet		547,90 €
6270000	Services bancaires		107,36 €
6281000	cotisations (CROS)		234,00 €
6410000	Groupement employeurs		9 090,66 €
6255111	Prime objectif Cadre technique		1 500,00 €
		<b>67 190,64 €</b>	<b>68 164,97 €</b>

Entr.1 CQp 3200€ 2010/2011

Solde CMB 31/12/10	50 536,18 €	Solde au 31/12/10
Valeurs à l'encaissement 2010	4 652,00 €	
Livret au 31/12/10	12 542,90 €	
	<b>67 731,08 €</b>	

CMB 31/12/10	67 731,08 €
Chèques NP 31/12	24 109,29 €
solde-cNP	43 621,79 €



## BUDGET PREVISIONNEL 2011

### Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc

N° Compte		RECETTES	DEPENSES
7561000	Licences du 01/01 au 31/12	48 000,00 €	
7562000	Convention FFTA / LIGUE	2 000,00 €	
7410000	CNDS (Demande de subvention)	40 000,00 €	
7064000	Études ( initiateur,anima. etc...)	3 000,00 €	
7420000	Convention FFTA / Région	3 000,00 €	

**96 000,00 €**

6064000	Fournitures administratives		1 430,00 €
6156100	Informatique		2 800,00 €
6234000	Récompenses ( coupes, médailles)		2 500,00 €
6251000	Déplacement des bénévoles		8 100,00 €
6252000	Déplacement du cadre technique		2 500,00 €
6253000	Hôtel restaurant des bénévoles		5 800,00 €
6254000	Hôtel restaurant du cadre technique		1 000,00 €
6255000	ETR et Dév., pratique (A et E )		<b>6 400,00 €</b>
6255010	Achat matériel ETR		1 000,00 €
6255020	ETR concours( C )		<b>17 000,00 €</b>
6255100	CSR		1 500,00 €
6255110	Aide championnat de France + Organisation		4 700,00 €
6255120	Aide championnat de Ligue		1 500,00 €
6255130	Médical ( D )		<b>1 280,00 €</b>
6255400	Arbitrage ( B )		<b>14 954,00 €</b>
6258000	Aide club ETR, formation ( B )		<b>5 000,00 €</b>
6263000	Affranchissement		366,00 €
6265000	Téléphone		670,00 €
6265010	Abonnement internet		700,00 €
6270000	Services bancaires		100,00 €
6281000	cotisations (CROS,...)		1 200,00 €
6411000	Groupement employeurs		6 000,00 €
6255131	Aide formation BEES		2 000,00 €
6255113	Structuration et Labelisation des clubs		3 000,00 €
6258000	Formation		1 000,00 €
6255115	Equipement structure		1 000,00 €
6255116	Développement communication		1 000,00 €
6255111	Prime objectif Cadre Technique		1 500,00 €

**96 000,00 €**

**96 000,00 €**

6255020	Préparation Chpts France	250,00 €
	Encadrement France Salle Reims CTF	500,00 €
	CN Boe encadrement CTF	2 750,00 €
	CN St Avertin encadrement CTF	500,00 €
	Semaine jeunes Besançon encadrement CTF	6 000,00 €
	Open de France	7 000,00 €
		<b>17 000,00 €</b>
6255120	7 Chpts Ligue ind. + 2 chpts équi. :	1 500,00 €
6255400	Arbitrage budget en hausse avec 2 réunions prévues.	